

# Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

THE HONOURABLE PIERRE PETTIGREW  
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS

TO

THE SIXTIETH SESSION OF  
THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

NEW YORK, 21 SEPTEMBER 2005

ALLOCUTION DU

L'HONORABLE PIERRE PETTIGREW  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LORS DE LA

SOIXANTIÈME SESSION DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 21 SEPTEMBRE 2005

Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Le soixantième anniversaire des Nations Unies nous aura tout à la fois inspirés, inquiétés et mobilisés.

Inspirés, parce que 60 ans d'action collective en faveur de la paix et du développement, c'est un anniversaire à célébrer. Quel meilleur moment que la journée internationale de la paix!

Inquiétés, parce que les défis, loin de s'atténuer, n'ont cessé de croître et que nous ne sommes pas parvenus à un consensus sur une gamme complète de réformes essentielles. Certaines pièces importantes de l'édifice manquent.

Mobilisés, parce que tous ici nous avons reconnu que l'ONU reste un instrument indispensable, parce que le besoin de réforme demeure entière. Nous n'avons pas le choix: nous devons aller de l'avant.

Mais nous venons de loin. Il y a deux ans, l'ONU était battue en brèche; la crise irakienne avait non seulement divisé les membres, mais elle avait laissé des cicatrices profondes dans notre institution. C'est pourquoi je rends hommage au Secrétaire général d'avoir alors mis sur pied le groupe de personnalités à haut niveau dont le rapport a véritablement révolutionné notre réflexion à tous sur l'avenir de l'ONU.

Jeffrey Sachs et ses collègues nous ont aussi livré un remarquable document sur "L'investissement dans le développement", développement que, depuis l'époque de Lester Pearson, le Canada a tant fait pour promouvoir.

"Dans une liberté plus grande", le Secrétaire général a fait la synthèse de ces travaux avec clarté et discernement, et nous a tracé un plan ambitieux.

Nous n'avons pas adopté toutes ses recommandations - il s'en faut de beaucoup. Nous aurions pu et dû mieux faire. Le Sommet ne clôt pas le débat, bien au contraire. Nous avons le mandat de poursuivre nos efforts et de faire de cette année du 60<sup>e</sup> anniversaire l'année de la réforme.

Nous sommes tous conscients des risques de l'unilatéralisme ou du multilatéralisme à la carte. Mais nous ne sommes pas assez conscients du fait que l'avenir de l'humanité, passent par l'acceptation des liens inextricables entre sécurité, développement et droits de la personne.

Prévoir l'avenir, c'est comprendre le passé. D'où un regard sur les 60 ans de notre organisation.

La contribution de l'ONU au progrès de l'humanité est indiscutable. Les succès de l'ONU, encore plus que ses échecs, nous tracent la voie à suivre pour la rendre capable de faire face aux défis présents et à venir.

Rappelons-nous 1945, la planète toute entière se relevant de ses ruines et les états décidés à ce que cela ne se reproduise jamais. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le premier objectif exprimé dans la Charte des Nations Unies ait été axée sur la sécurité, afin de *"préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances"*.

Nous avons connu les horreurs de la guerre au cours des 60 dernières années mais nous avons évité la descente aux enfers d'une troisième guerre mondiale. Comment l'avons-nous fait ?

À l'ONU, les super-puissances n'avaient pas le choix. C'est sous l'égide de l'ONU qu'elles ont conclu les grands accords de désarmement et de contrôle des armements.

En définitive, le rôle que l'ONU a joué dans la fin de la confrontation entre l'est et l'ouest est une des plus grandes réussites du siècle dernier.

À San Francisco, il y a 60 ans, les pays réunis se sont donnés pour deuxième objectif de *"proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites"*.

Les fondateurs de l'ONU pressentaient que si l'on voulait éviter les conflits du passé, le monde de demain devait être plus humain. Et c'est ainsi que le Canadien John Humphrey s'est attelé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous sommes devenus de plus en plus exigeants dans le domaine de la protection des droits de la personne, y compris le droit des femmes - et nous devons l'être. Nous avons le devoir de prévenir et de combattre les violations encore marquantes qui affligent le monde. La Commission des Droits de l'Homme a joué ici un rôle critique mais ses défaillances graves occultent ses contributions valables, nécessitant aujourd'hui son remplacement.

L'histoire démontre que démocratie et droits de la personne vont de pair. L'ONU a su enchâsser les droits de la personne à l'aide d'une série d'instruments juridiques que les gouvernements sont venus conclure dans cette enceinte et qui ont étendu la gamme des protections, comme les conventions éliminant la discrimination contre les femmes, sur les droits des enfants, et contre la torture.

L'ONU reste le lieu par excellence où sont débattus les manquements aux droits de la personne dans le monde. Et c'est à ce titre que l'ONU a joué un rôle fondamental dans le changement de culture du monde, dans l'acceptation de normes nouvelles et dans l'établissement de critères par lesquels l'action des gouvernements est jugée.

Çà aussi, c'est un succès remarquable de l'ONU.

Le troisième objectif inscrit dans la Charte appelait les membres à *"créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international"*.

L'ONU est depuis 60 ans au coeur d'un immense réseau de traités bilatéraux et régionaux qui couvrent pratiquement toute la gamme des relations entre pays.

Ce faisant, l'ONU a contribué à l'avènement d'un monde infiniment plus intégré, où les interactions entre les peuples se déroulent de façon prévisible, dans un cadre réglementaire défini.

Ce cadre juridique global est le fondement de la paix. Là où ce cadre n'a pas encore pris forme, les conflits se multiplient.

Le monde a besoin de l'ONU pour parfaire cette oeuvre magnifique.

Le quatrième objectif de la Charte touchait au coeur de notre débat aujourd'hui sur les Objectifs du Millénaire, invitant les membres *"à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande"*.

Le message à l'époque était prophétique. Les fondateurs des Nations Unies pressentaient déjà que, par delà la grande destruction de 1939-1945, il existait une pauvreté fondamentale, affligeant presque tous les pays et régions du monde, qu'il fallait combattre résolument.

Aujourd'hui, nous saluons leur volonté de créer un monde meilleur, plus sûr et plus prospère.

Un des moyens les plus sûrs pour créer ce genre de monde, c'est la participation croissante des femmes à la vie économique, civique et politique; l'émergence d'une classe moyenne, pour sa part, permet d'espérer des avancées réelles sur le chemin de la croissance. Il faut accélérer ces tendances prometteuses.

Le rôle des Nations Unies a été fondamental à cet égard. Ses agences spécialisées ou organismes affiliés ont contribué à établir les objectifs de développement et ont livré la majeure partie de l'aide internationale.

Grâce à ces efforts, il fait mieux vivre dans le monde aujourd'hui.

Encore aujourd'hui, 5 ans après l'adoption des Objectifs du Millénaire, c'est à l'ONU que les nations du monde se rappellent les unes aux autres leur engagement commun envers le développement, avec, depuis Monterrey, une compréhension plus pointue des obligations de tous.

Au regard des quatre grands objectifs de la Charte, si l'on juxtapose les idéaux à la réalité, on ne peut éviter une certaine déception. Pour chaque grande étape gagnante, il y a eu de nombreux échecs et surtout l'absence de volonté collective d'adapter notre institution aux besoins de l'heure.

Où en sommes-nous aujourd'hui et que faire pour mieux répondre à nos espoirs?

Le point de départ est évidemment le document entériné par les chefs d'État et de gouvernement la semaine dernière.

Ce document constitue une fondation sur laquelle, avec beaucoup de volonté politique de la part de tous les membres, on peut songer à revitaliser les Nations Unies. En tout cas, nous disposons là d'un cadre de travail pour l'année à venir.

Je suis particulièrement heureux de voir que ce document comprend de solides références au développement ainsi qu'aux valeurs et aux principes qui nous animent.

Par ailleurs, la déclaration donne des orientations claires et importantes sur la gestion de l'ONU, la transparence et l'imputabilité administrative. Mais nous devons aller bien plus loin dans ce sens.

Je voudrais aborder quelques points sur ce que la déclaration nous apporte:

Premièrement, la Responsabilité de Protéger: en reconnaissant la norme de la R2P, cette enceinte a largement dépassé les vœux pieux et les "jamais plus", pour nous rapprocher de l'heure à laquelle les génocides, les crimes de guerre, et les crimes contre l'humanité seront être choses du passé. Nous nous devons de la mettre en oeuvre.

Deuxièmement, le Conseil des Droits de l'Homme. Le Canada est déçu de ce que les membres n'ont pas fait preuve de plus de courage. Nous n'avons pas créé le Conseil; nous avons seulement le mandat d'y travailler au cours de l'année. Nous avons besoin du Conseil parce qu'il permettra d'examiner en profondeur des situations qui nous préoccupent, comme en Iran. La position du Canada est claire: il doit s'agir d'un organe permanent, les membres doivent être élus, à la majorité des deux-tiers, sur la base de critères précis, et il faut que soit instauré un système d'examen par les pairs, en commençant par les pays qui siégeront au Conseil. Je me réjouis toutefois de ce que le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme bénéficiera d'un budget plus important.

Troisièmement, la Commission de Consolidation de la Paix. Là aussi, le travail est incomplet. Une relation séquentielle entre le Conseil de Sécurité et le Conseil économique et social pourrait être une solution à la question des relations entre la Commission et les organes existants.

Quatrièmement, la santé dans le monde. Les Nations Unies doivent consacrer

tous les efforts possibles à la protection des populations menacées . Le VIHISIDA, la tuberculose, la malaria continuent de faire des ravages. Nous devrions avoir honte. Nous avons la responsabilité collective d'enrayer la propagation de ces maladies. Nous devons et pouvons faire mieux. Nous devons nous préparer à faire face aux pandémies, dont la grippe aviaire, à propos de laquelle le Canada vient de convoquer une réunion internationale des ministres de la Santé.

Cinquièmement, le terrorisme. Les drames de l'été de Londres, d'Égypte et ailleurs ne font que renforcer l'impérieuse nécessité d'une convention globale contre le terrorisme.

Mais on ne peut oublier non plus que c'est toute l'architecture de la sécurité dans le monde qui doit être renforcée, des armes légères aux armes de destruction massive en passant par toute la gamme des mesures de désarmement et de contrôle des armes. Nous pouvons certes nous réjouir des progrès en cours au Moyen-Orient, à Haïti, au Soudan, en Afghanistan, régions auxquelles le Canada accorde une grande priorité et où l'action de l'ONU est souvent exemplaire. Mais ces succès demeurent fragiles et l'engagement de l'ONU doit se poursuivre.

Sixièmement, l'environnement. Si nous voulons laisser aux générations futures une planète où il fait bon vivre, c'est aujourd'hui que nous devons gérer ensemble son environnement. Dans moins de deux mois se tiendra à Montréal une conférence sur le changement climatique qui doit devenir un jalon important dans notre réflexion commune et notre action face à ce phénomène. Nous y évoquerons les progrès dans la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto ainsi que les possibilités nouvelles d'intervention dans les décennies à venir.

Et maintenant, quelques mots de conclusion sur ce que le document final ne dit pas, ou pas bien:

Premièrement, le désarmement. Il est déplorable qu'une déclaration des Nations Unies n'ait même pas un paragraphe sur le désarmement et la non prolifération alors même que nous débattons des programmes nucléaires iranien et nord-coréen.

Deuxièmement, les droits de la femme. Il est très regrettable de constater que la déclaration n'ait pas réitéré avec la même vigueur les engagements pris il y a dix ans, à Beijing ou au Caire, sur les droits de la femme et l'égalité des genres qui sont pourtant au coeur de la réalisation des objectifs du Millénaire. Il appartient à tous les états membres d'en appliquer les clauses et de passer enfin des promesses à l'action.

Troisièmement, la Cour pénale internationale. Le Canada regrette l'absence de référence dans la déclaration à la Cour pénale internationale ainsi que le silence sur les engagements pris à mettre fin à l'impunité. Il y a deux ans, quand le Statut de Rome est entré en vigueur, le Secrétaire général avait clairement dit que "le moment était enfin venu pour l'humanité de cesser d'être le témoin impuissant d'atrocités inqualifiables dans la mesure où ceux qui seraient tentés de commettre de tels crimes sauraient que la justice les poursuivrait".

Nous enjoignons tous les états à signer et à ratifier le Statut de Rome. Ensemble nous mettrons fin au cycle de l'impunité et justice sera faite pour les victimes de tels crimes.

Monsieur le Président,

Nous sommes tous réunis à New York aujourd'hui pour travailler à résoudre les problèmes qui affligent l'humanité. Mais bien que cette salle ait été le témoin de trop de débats sans conclusion et de trop d'exemples d'inaction coûteuse, les défis et problèmes de nous évoquons sont sur le terrain. Au fil des ans, nous avons fait face à des défis considérables, au Soudan, en Haïti, au Kosovo et au Ruanda, et bien d'autres. Dans certains cas, nous pouvons garder la tête haute. Dans d'autres, nous devons reconnaître nos erreurs et nos échecs, en tirant nos conclusions.

Je pense que nous avons imprégné une direction à notre action mais la route est encore bien longue.